

Auto-école INRI'S PUTEAUX
15 Boulevard Richard Wallace
92800, PUTEAUX

Les horaires :

Code de la route : vendredi 16H00 – 18H00

Conduite : Lundi au vendredi 08H00 -19H00 ; samedi 08H00 – 16H00

Bureau : Lundi au vendredi 10H00 – 19H00 ; samedi 10H00 – 13H00

PARCOURS DE FORMATION

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation suivant :

Parcours théorique

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Thèmes abordés :

- Signalisation,
- Intersections / Priorités
- Croisement/ dépassements
- Arrêt et stationnement,
- Le conducteur (Responsabilité, défaillance, Permis probatoire, produits psychoactifs)
- La route (nuit, intempéries, autoroute, zone dangereuse)
- Les autres usagers de la route (spécificités, risques, partage de la route)
- Réglementation générale (documents administratif, chargement et passagers, infractions)
- Éléments mécanique lié à la sécurité de la conduite et équipées de sécurité,
- Éco mobilité et éco-conduite
- Premiers secours (protéger, alerter, secourir)

Parcours pratique

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

Compétences à acquérir

- Connaitre les règles du code de la route
- Justifier pourquoi elles ont été mises en place
- Identifier la signalisation et les reliefs à une règle de conduite
- Formuler des risques en fonction de la situation

Après la formation

Possibilité de s'orienter vers :

- La conduite accompagnée ou
- La conduite supervisée



PARCOURS DE FORMATION

